



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



# ACCOMPAGNEMENT PAC ET/OU MAEC MONTAGNE VOSGIENNE

## Objectifs

Aider les agriculteurs à déclarer leur dossier PAC et/ou établir leur contrat MAEC Montagne Vosgienne.

### ■ Qui est concerné ?

Éleveurs dont le contrat MAET arrive à échéance ou nouveaux demandeurs.

### ■ Prestation proposée

- Les agriculteurs trouvent un appui pour télédéclarer leur dossier PAC avec TELEPAC et monter leur dossier MAEC.
- La prestation est réalisée dans les locaux de la Chambre d'agriculture et le rendez-vous est préalablement fixé.
- A l'issue de la déclaration, un accusé de réception est remis soit directement à l'agriculteur soit envoyé à l'adresse électronique indiquée par le déclarant. La durée de la prestation est variable selon l'importance du dossier et n'excédera pas une 1/2 journée.

### ■ Nos +

- Faire le point avec l'exploitant des contours de l'ensemble de ces îlots en cohérence avec le zonage agri environnemental (degré d'ouverture, secteur trop boisé...) et les cahiers des charges des mesures à l'aide d'un outil de cartographie,
- Modifier si besoin les contours des îlots sous TELEPAC : ces îlots servant de base au contrat MAEC, les contours d'îlots ne devant plus être ensuite modifiés pendant les 5 ans du contrat.
- Déclarer les surfaces en cohérence avec le zonage agri environnemental
- Aide à la contractualisation MAEC : choix du dispositif Système Herbager Pastoraux ou enjeu localisé, détermination des surfaces cibles
- Réaliser des simulations ICHN en cas de diminution ou d'augmentation importante de surface.

### Vos conseillers référents

#### ● Sainte Croix en Plaine

##### ■ Marie-Joëlle BELLICAM

03 89 20 97 43  
marie-joelle.bellicam@alsace.chambagri.fr

##### ■ Thibault BERCHOUX

03 89 20 97 36  
thibault.berchoux@alsace.chambagri.fr

##### ■ Irène BRONNENKANT

03 89 20 97 30  
irene.bronnenkant@alsace.chambagri.fr

##### ■ Rachel FROELIGER

03 89 20 97 12  
rachel.froeliger@alsace.chambagri.fr

##### ■ Mélanie GUTZWILLER

03 89 20 97 52  
melanie.gutzwiller@alsace.chambagri.f

#### ● ADAR de la Montagne

##### ■ Stéphane DAVID

03 88 97 08 94  
stephane.david@alsace.chambagri.fr

##### ■ Precillia REMY

03 88 97 08 94  
precillia.remy@alsace.chambagri.fr





## PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

### Engagements complémentaires

- Les informations recueillies lors de la déclaration PAC et du montage du dossier MAEC restent confidentielles.
- L'information donnée dans les domaines de la PAC est à jour des nouveautés. Ces informations sont recoupées avec les services de la DDT68 afin de permettre une information fiable et cohérente pour tout le territoire.

### Tarif - Durée

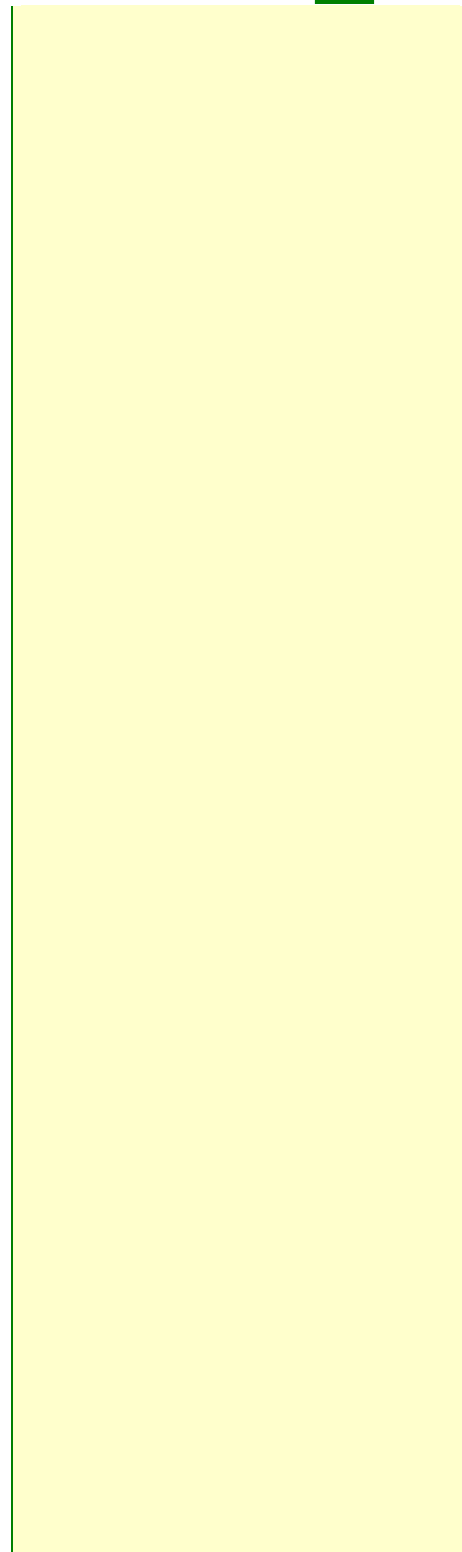
*Tarif sur demande*

*Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.*

*Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.*

### Partenaires

- Travail en collaboration avec la DDT.



### Chambre d'agriculture Alsace

#### ■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM  
67013 STRASBOURG Cedex

■ téléphone : 03 88 19 17 17 ■ fax : 03 88 83 30 54

■ mail : [direction@alsace.chambagri.fr](mailto:direction@alsace.chambagri.fr)

#### ■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz -BP 80038  
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ téléphone : 03 89 20 97 00 ■ fax : 03 89 20 97 01

■ Site internet : [www.alsace.chambagri.fr](http://www.alsace.chambagri.fr)

■ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h